

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 73-2020, 5 février 2020

CONCERNANT la nomination de madame Catherine Desgagnés-Belzil comme secrétaire associée du Conseil du trésor et dirigeante principale de l'information

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Catherine Desgagnés-Belzil, secrétaire associée du Conseil du trésor et dirigeante principale de l'information par intérim, administratrice d'État II, soit nommée secrétaire associée du Conseil du trésor et dirigeante principale de l'information, au même classement et au traitement annuel de 207 168\$ à compter des présentes et que ce traitement soit révisé selon les règles applicables à une sous-ministre du niveau 2;

QUE les autres Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Catherine Desgagnés-Belzil comme sous-ministre associée du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

71944

Gouvernement du Québec

Décret 74-2020, 5 février 2020

CONCERNANT la nomination d'arbitres et de substituts aux arbitres pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 183 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (chapitre R-10), le gouvernement nomme, après avoir consulté le Comité de retraite du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, trois arbitres et des substituts pour une période maximale de deux ans;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 183 de cette loi, à l'expiration de leur mandat, les arbitres et les substituts demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 894-2017 du 6 septembre 2017, messieurs Pierre-Georges Roy et Denis Tremblay ont été nommés de nouveau arbitres pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, que leur mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 894-2017 du 6 septembre 2017, monsieur Jean-Pierre Villagi a été nommé arbitre pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 894-2017 du 6 septembre 2017, monsieur Pierre Laplante a été nommé de nouveau substitut aux arbitres pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 894-2017 du 6 septembre 2017, monsieur Éric Lévesque a été nommé substitut aux arbitres pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE le Comité de retraite du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes a été consulté sur le choix des arbitres et des substituts aux arbitres;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

QUE les personnes suivantes soient nommées de nouveau arbitres pour le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres régimes, pour un mandat de deux ans à compter des présentes :

— monsieur Pierre-Georges Roy, arbitre de griefs et de différends;

— monsieur Denis Tremblay, médiateur, arbitre de griefs et de différends, Arbitrage Denis Tremblay inc.;